

P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur  
Henri Furrer  
2067 Chaumont

**Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".**

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 25.--. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique " Chaumonnier ", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

**Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le " Chaumonnier ":**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Abonnement au périodique "le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, Fr 20.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

**Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP):**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....



**Société d'Intérêt Public,  
case postale 26, 2067 Chaumont**



## MÉMENTO

Fête Nationale le dimanche 1er août 2004 dès 11h30 sous tente, au terrain de foot

Fête de Chaumont samedi 14 août 2004 dès 10h30 sous tente, au terrain de foot

Fusion la Coudre - Neuchâtel  
La Célébration du 75ème Anniversaire de la Fusion de La Coudre avec Neuchâtel aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 août 2004

Assemblée générale de la SIP, vendredi 22 octobre à 20h00 à la Chapelle

-----  
*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN  
CHAUMONNIER: 20 août 2004*

### **JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT**

Paraissant 4 fois par an 2ème trimestre 2004 No. 101  
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont  
Imprimé à Savagnier par Bernard Jacot  
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56  
[www.chaumont-neuchatel.com](http://www.chaumont-neuchatel.com)



## Chasse aux œufs lundi 12 avril 2004 à 15h00 à La Chomette

Après la pagaille habituelle du départ de la chasse, les yeux de lynx ont vite fait de dénicher les 120 œufs et 250 sucreries cachés par le Lapin de Pâques.

Et surprise, quelques œufs avaient éclos et les poussins ont ravi les âmes enfantines.

La fabrication d'un lapin en pâte et un coloriage étaient proposés aux chasseurs en herbe.

Certains se sont dirigés directement au bar pour se désaltérer. Les petites et grandes faims ont été satisfaites par une gamme de crêpes dignes d'un grand chef.

Bref, la chasse était bonne et l'après-midi a passé rapidement.

Marianne Cachelin-Loichat



## POSTE DE CHAUMONT

Il est triste de constater que les fermetures des offices de poste se suivent et se ressemblent. Selon ce qu'on peut lire dans les médias, aucune fermeture d'office n'est acceptée par le commun des mortels, que ce soit dans une ville ou à la campagne.

La SIP avait rencontré un représentant de la poste en 2002. Sachant que Chaumont ne sera pas épargné par une fermeture proche, le comité SIP a transmis ses vœux au représentant présent, afin que cette fermeture soit la moins « douloureuse que possible » pour ses habitants, et qu'un maximum de services et de facilités soient préservés. Beaucoup de questions ont été posées et des propositions évoquées. On se mit d'accord que le représentant de la poste fasse des propositions écrites, selon les vœux de la SIP et des points discutés.....La réponse, nous l'attendons toujours. A la place, c'est un feuillet tout ménage que chaque boîte aux lettres de Chaumont avala au rythme du passage de notre postier. Ne voyant rien venir d'autre, la SIP essaya de contacter ce représentant de la poste, mais ceci sans succès vu que cette personne était partie à la retraite entre temps. Voulant recevoir une réponse à toutes les questions posées lors de la séance, la SIP proposa aux représentants de la poste de venir sur Chaumont pour faire une séance d'information aux habitants. La réponse fut sans appel, toutes les informations vous sont parvenues dans un tout ménage du mois de novembre 2002. Dans le 100<sup>ème</sup> Chaumonnier de ce printemps, nous faisons un rappel de ce que les habitants avaient reçu du géant jaune dans leur boîte, dont la mention que se sera l'office postal de la Cassarde qui sera compétent pour notre localité.....Quelle ne fût pas notre surprise de recevoir, quasiment le même jour de la distribution du Chaumonnier, un nouveau tout ménage nous informant que la responsabilité des prestations postales pour Chaumont incombera à l'office de poste de Neuchâtel 2 Gare.

Il est de ce fait regrettable, mais pas étonnant, que certaines rencontres avec des représentants de la poste aient été houleuses et peu constructives, comme par exemple chez nos voisins d'Enges.

Malgré toutes ces déceptions, n'oublions pas l'essentiel: c'est de souhaiter une belle retraite à notre postier Roland Altermath et son épouse, eux qui se trouvaient au « centre » de notre « hameau » durant des années.

Daniel Wicki



Chers camarades pompiers

N'oubliez pas vos exercices : 16.06 / 06.10 / 03.11 /  
09.12.2004



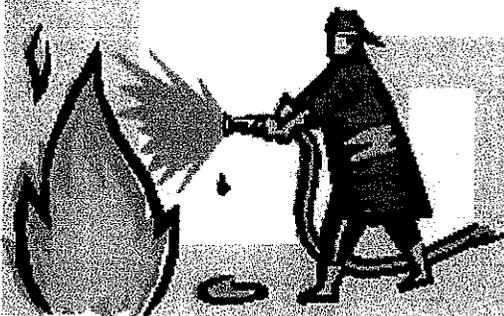
J'ai besoin de 2 volontaires pour assurer la  
garde du feu du 1<sup>er</sup> août

N'hésitez pas à vous annoncer assez tôt auprès de moi. Cela nous  
évitera de convoquer. Je compte sur votre dévouement.

**Bienvenue**

Il nous a cette occasion vos les  
nouveaux habitants, à se rapprocher du  
commandant du S.I.S. pour s'annoncer  
pour la garde du feu du 1<sup>er</sup> août.

J. Stadelmann  
Pré-Carnet 29  
Tél : 032 / 753 21 87



# DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2004

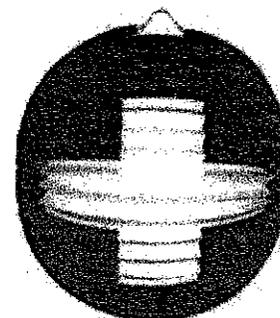
## FÊTE NATIONALE

### sous tente, au terrain de foot, à Chaumont

#### Programme

11h30 : Ouverture de la manifestation en présence d'une  
autorité de la ville, suivi d'un apéro offert par la ville.

Dès 13h00 : Possibilité de se restaurer sous tente.  
Soupe aux pois, cornets à la crème et cantine.



21h00 : - Cortège des enfants (départ vers la tente)  
- Apportez vos lampions  
- Feu patriotique  
- Hymne national

Organisateur: Aldo Di Cesare  
Sponsor: SIP (Société d'Intérêt public de Chaumont)

**FÊTE DE CHAUMONT, SAMEDI 14 AOÛT 2004**  
**SOUS TENTE, SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL**

**PROGRAMME**

**10h30** Démonstration de l'amicale des sapeurs-pompiers.

**11h30** Ouverture de la tente et apéro offert par l'amicale des sapeurs-pompiers.

**12h00** Menu de midi : jambon à l'os, salade, pain préparé par l'amicale des sapeurs-pompiers.  
Tommes et saucisses sèches.

La Pension la Chomette sera présente durant toute la fête avec leurs excellentes pâtisseries maison.

Inscription sous la tente jusqu'à midi pour le tournoi:  
**Organisation Tennis Club de Chaumont**

**14h00** Tournoi de tennis pour les enfants de Chaumont jusqu'à 14 ans.

**14h00 à 17h00 Ski-Club Fond et Tourisme Chaumont :**  
« Parcours Orientation-Découverte »  
autour de la tente, ouvert pour tous.

**15h00 à 16h00 au Topeka Ranch**, tour en Poney gratuit pour les enfants jusqu'à 40 kg.

**18h30 apéro offert par la SIP** (Société d'Intérêt Public de Chaumont)

**19h00** Menu du soir : Raclette préparée par la SIP  
Tommes et saucisses sèches.

Nous remercions, Pneus Service Pierre Pfund à Chaumont et la Ville de Neuchâtel pour leur soutien.

**FUSION LA COUDRE – NEUCHÂTEL**  
**75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**  
**vendredi 27 et samedi 28 août 2004**

La Coudre, *La Coudra en 1143 (district de Neuchâtel)*

Lieu planté de noisetiers ou coudriers. Patois *caudrà, coeudre*, vieux français *coudrière*.

Neuchâtel, chef-lieu du canton suisse du même nom. *Novum Castellum* mentionné en 1011, *Novum Castrum* dès le XII<sup>ème</sup> siècle, *Neocomum* en grec savant ou *Nuefchastel, Neufchastel, Neufchatel* en langue vulgaire au XVI<sup>ème</sup> siècle, *Neuchâtel* dès le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

(tiré du glossaire des noms de lieux de suisse romande, Savoie et environs)

En 1929, La Coudre était un village. Le Conseil général a décidé cette année là, en accord avec la commune de Neuchâtel, de fusionner avec cette dernière.

Le programme ci-dessous, non définitif, permet déjà d'avoir un aperçu de l'effort fait par les organisateurs pour que la fête soit belle et conviviale. Site Internet [www.lacoudre.ch](http://www.lacoudre.ch)

Afin que les Chaumonniers puissent participer à la fête sans prendre leur voiture, des courses supplémentaires en funiculaire seront prévues.

**Vendredi**

**18h00** **Ouverture de la Fête**  
Fanfare des Cheminots  
Chants des enfants du collège du Crêt du Chêne  
Ouverture des stands  
Alimentations, boissons et jeux

**18h45** **Lâcher de ballon**  
Par tous les enfants des écoles  
Cartes offertes aux écoliers

- 19h00**     **Discours d'ouverture**  
Président, marraine et parrain
- 20h30**     **Spectacle de 75<sup>ème</sup>**  
Collège de Sainte-Hélène  
Durée : 1h30  
Réservation : Fr. 5.-- par personne (enfants gratuits)
- 21h00**     **Animation musicale sur l'esplanade**  
Soirée musicale avec les Jumping-Seven  
Sponsorisé par Metalor
- 01h00**     **Clôture de la soirée**

## SAMEDI

- 09H00**     **Tournoi de foot/basket à quatre**
- 10h30**     **Ouverture des stands**  
Thé/café, réception des aînés  
Boissons, jeux
- 11h00**     **Cérémonie officielle**  
Discours avec les invités officiels  
Concert fanfare Militaire  
Apéritif de la Ville de Neuchâtel
- 11h30**     **Présentation du film fiction**  
Dans la salle du collège ou sous le temple  
Puis présentation en boucle toutes les heures
- 12h00**     **Repas officiel**  
Accueil des officiels et sponsors par le comité
- 13h30**     **Démonstration VTT**  
Esplanade du collège (côté est)  
Association Bike Attitude
- 14h00**     **Début du Rallye**

- 16h00**     **Spectacle du 75<sup>ème</sup>**  
Collège de Sainte-Hélène  
Durée : 1h30  
Réservations : Fr. 5.-- / personne (enfants gratuit)
- 18h30**     **Proclamation des résultats**  
Rallye et concours
- 20h30**     **Spectacle de 75<sup>ème</sup>**
- 21h00**     **Animation musicale sur l'esplanade**  
Soirée musicale avec l'orchestre ALPHA
- 01h00**     **Clôture de la soirée**

Daniel Wicki

## Réouverture du P'tit Plus

G.B.S. solution (Gestion de buvette sportive – entreprise – kiosque et divers) de Cornaux a repris le Bazar de Chaumont.  
L'ouverture a eu lieu début avril et la saison se terminera soit fin septembre, soit fin octobre, suivant la situation météorologique.  
Les heures d'ouvertures prévues en semaine : 10h00 à 19h00. Elles peuvent être prolongées selon les besoins les week-end et jours fériés.  
Le Bazar vendra des articles cadeaux, souvenirs, glaces etc.

D.W.

## Du côté du projet d'éoliennes

Ces dernières semaines, le sujet passion des éoliennes s'est un peu calmé à Chaumont. Cela nous permet de faire le point avec sérénité. Depuis le lancement de l'opposition, en mars dernier, à savoir la mise en circulation du Manifeste national pour la défense du paysage suisse et contre son industrialisation par l'implantation de parcs éoliens, vous avez eu l'occasion de lire plusieurs articles de presse, notamment dans l'Express et le Courrier Neuchâtelois. En début mars 2004, Pierre Pfund, membre du groupe de travail créé par les promoteurs de la Ville, a été contacté en privé par un premier opposant. Le sujet s'est rapidement répandu. En fin de compte, une quinzaine de personnes a cherché le contact. Ces opposants disent, pour la plupart, n'avoir pas eu suffisamment l'occasion de s'exprimer. Pourtant, dans une ambiance toujours aimable, la Ville de Neuchâtel a organisé plusieurs rencontres publiques où chacun pouvait prendre librement la parole. Sous la tente, particulièrement en octobre 2001, le tout Chaumont a eu la plus belle occasion de s'exprimer. C'est là, qu'il eut été opportun de prendre son courage à deux mains et d'étaler ouvertement son mécontentement. En fait, le public a laissé l'impression d'être plutôt favorable aux éoliennes. Dans de telles conditions, les promoteurs n'avaient pas de raison de s'inquiéter outre mesure. Bref, dans la construction d'un projet d'intérêt général, il est malsain de laisser mûrir une frustration silencieuse. Les opposants sont aussi contribuables et ils participent aussi au paiement des 8,8 millions alloués dernièrement par les autorités législatives au projet d'éoliennes. Dans un esprit de transparence démocratique, Pierre Pfund a donc décidé de publier ouvertement tous les arguments des opposants. Ses contacts avec la presse et la publication de l'article du 21 avril 2004 intitulé "Pourquoi des gens s'opposent-ils aux éoliennes" n'ont pas été appréciés par tout le monde. Des réactions, parfois surprenantes, ne se sont pas fait attendre mais peu importe. En démocratie, pour conserver sa crédibilité, il faut jouer transparent même si cela devient parfois désagréable. Il est d'ailleurs temps de répondre à la question le plus souvent posé... non, le soussigné n'est pas entré dans l'opposition et il n'a pas signé le manifeste... il reste en faveur des éoliennes quand bien même il n'apprécie guère la façon d'avoir vu traiter quelques éléments du dossier. Il y a eu déviance, particulièrement sur un point. Nous ignorons si la Ville de Neuchâtel projette d'organiser un nouveau débat public. Cas échéant, il serait certainement très animé cette fois-ci.

## Les arguments et les chances des opposants

Le cas de Chaumont intéresse vivement les responsables de l'opposition du Haut du canton, organisés en deux groupes, soit :

-Amis de Tête-de-Ran / La Vue-des-Alpes, Temple-Allemand 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 032 968 57 87, E-mail : [info@tetederan.ch](mailto:info@tetederan.ch).

Le Manifeste peut être signé à partir de là. Ces gens ont mis en place un site Internet extraordinaire nommé : [www.juracretes.ch](http://www.juracretes.ch). Le contenu de ce site Internet mérite vraiment d'être visité. On y trouve une foule de renseignements concernant les éoliennes, sur le plan cantonal, national et international. Tout est consigné de manière objective, claire et réfléchi. Il n'y a rien de tendancieux et pas de manipulations obscures. On y trouve également des renseignements très intéressants sur le projet de Chaumont et les principaux articles de presse nous concernant. Il faut cliquer sur une fenêtre jaune et faire suivre jusqu'à l'arrivée du sujet désiré. Pierre Pfund, malgré sa non appartenance à l'opposition, a établi des liens étroits avec ce groupe. Il existe également un autre groupe nommé :

Amis du Mont-Racine, rue du Nord 47, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 64 10, E-mail : [mont-racine@bluewin.ch](mailto:mont-racine@bluewin.ch).

Avec tout ce qui a été publié dans la presse, nous n'allons pas revenir en détail sur les arguments des opposants. Tout est consigné, point par point, dans l'article du Courrier Neuchâtelois du 21 avril 2004. Ceux qui le désirent peuvent recevoir une copie de cet article en s'adressant à Pierre Pfund, 2067 Chaumont, fax 032 753 76 49 ou, de préférence par E-mail à l'adresse: [pi.pfund@bluewin.ch](mailto:pi.pfund@bluewin.ch). Le plus simple est de lire l'article sur le site mentionné plus haut : [www.juracretes.ch](http://www.juracretes.ch) Faites glisser le curseur sur la fenêtre jaune "Eoliennes-Projet" puis "Chaumont-NE" puis "Revue de presse".

Il est illusoire de penser que les quelques dizaines de signatures apposées dernièrement sur une liste à Chaumont vont bouleverser le projet de la Ville. Certains opposants ne sont pas domiciliés sur Neuchâtel et n'ont même pas qualité pour agir au point de vue communal. Les choses sont bien, bien plus complexes que cela. Ces signatures iront rejoindre les quelques milliers d'autres recueillies dans le canton, sans plus. Elles ne vont pas inquiéter outre mesure les autorités cantonales neuchâteloises ou communales. En fait, il faut savoir que les éoliennes, malgré leur rendement dérisoire, sont largement soutenues dans le cadre de l'intérêt général par les autorités exécutives cantonales et, sur une autre échelle, par certaines autorités fédérales. C'est donc là que les opposants vont se heurter sérieusement. Il faut reconnaître que les groupes d'opposants du haut du canton ont des kilomètres d'avance sur Chaumont. Ce sont eux qui ont pris le taureau par les cornes il y a plusieurs années déjà. Ils ont fait tout le travail en se

battant notamment contre les autorités cantonales. Il faut savoir aussi que certains élus communaux ou cantonaux, députés au Grand Conseil généralement de droite, sont également opposés aux éoliennes en regard de la violation du décret de 1966 protégeant les crêtes du Jura. Un éminent professeur de droit affirme qu'il y a violation de ce décret, alors que certains élus ont déjà trouvé la parade en affirmant le contraire, études et avis de droit à l'appui. En fait, le professeur de droit dit que la construction d'éoliennes n'est pas impossible mais qu'elle nécessiterait une modification du décret cantonal, soumis à référendum. Pour les opposants, il reste l'espoir de savoir si, oui ou non, le décret est applicable aux éoliennes. Le Tribunal administratif est saisi par un premier sujet depuis deux ans. Il devra trancher. Pour l'heure, tout semble en suspens dans les méandres de la justice. En conclusion, nous pensons que les opposants n'ont que très peu de chance de remporter la partie. A notre avis, les éoliennes se construiront après avoir esquivé tous les problèmes de droit. On se demande pourtant ce qui se passerait si, après modification du décret cantonal de 1966 et votation négative par le peuple, les éoliennes de la commune de Neuchâtel étaient déjà construites. Personne ne prendrait ce risque.

### **Acheter en partie un domaine dans le but d'éviter les oppositions**

Le 8 mars 2004, soit quelques jours avant séance du législatif, le Conseil communal de Neuchâtel présentait un rapport à l'attention du Conseil général demandant une somme de CHF 700'000.-- pour l'achat de deux parcelles d'un domaine agricole à Chaumont. Ce rapport mentionnait clairement que l'achat de cette partie de domaine, avec habitation, pouvait servir à éviter les oppositions aux éoliennes. Chacun appréciera cette pratique comme il l'entend mais, toujours est-il que le projet a été retiré pour complément d'étude. Jusqu'ici, il semblait que le ville de Neuchâtel était déjà bien assez endettée. Le contribuable est peut-être en droit de se poser des questions. Que l'argent soit l'affaire de tel ou tel dicastère, que la charge soit imputée au Service des domaines ou pas, peu importe, il sort du porte-monnaie du contribuable. Lui, ne fait pas de distinction lorsqu'il reçoit le bulletin de versement du fisc. Pour autant qu'il n'ait pas trouvé d'autres voies de sortie, le projet sera remis sur la table en septembre 2004, semble-t-il. Nous aurons certainement l'occasion de reparler de tout cela.

### **Des éoliennes, un domaine, alors aussi des routes**

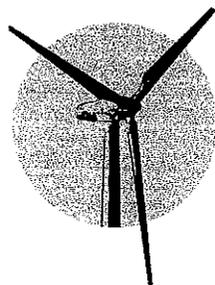
Il ne faut pas penser que les Chaumonniers restent insensibles à tout ce qui se passe. Ayant pris connaissance du projet éolien et de toute sa suite, les Chaumonniers ont réagi en s'approchant de la Société d'Intérêt Public. Au vu de tout ce qui est alloué, on demande maintenant de l'argent pour la réfection des routes. Avec l'appui de ses membres, la SIP a revendiqué la réfection complète de la route principale, à partir du granit (à hauteur de la ferme Schertenleib) jusqu'à la limite de la commune de Savagnier (à hauteur de la ferme Gyger) ainsi que la réfection complète de la route du Signal. Ces routes sont actuellement dans un état inadmissible. On est lassé des retouches à répétition. L'ingénieur communal a répondu aux revendications. Il annonce une réfection adaptée cet été encore. Par contre, il est trop tôt pour confirmer une réfection totale de toutes les routes. Relevons que les Chaumonniers restent clairement reconnaissants pour tout ce qui a déjà été entrepris, partant des Acacias jusqu'au granit, à hauteur de la ferme Schertenleib. Ils restent également reconnaissants pour la limitation à 50 kmh.

Pierre Pfund

### **Frido et Yvette Münger ont quitté Chaumont**

Le couple Yvette et Frédéric Münger a quitté Chaumont tout récemment pour s'établir à Chézard. Frédéric a vécu toute sa vie sur le hameau, à savoir près de 80 ans. Alors qu'il était encore jeune, il a été rejoint par son épouse et tous les deux ont passé une merveilleuse vie chez nous. Il ne doit pas être facile de quitter un lieu si cher après tant d'années. Nous leur souhaitons une bonne intégration au Val-de-Ruz et gardons un excellent souvenir de cette aimable famille. Comme nous le pensons tous, la famille Münger restera toujours la bienvenue, où que ce soit à Chaumont.

P.P.



## Eoliennes

Cette page était réservée aux initiateurs  
du projet de l'implantation d'Eoliennes  
à Chaumont.

Malgré plusieurs demandes, nous  
attendons toujours les informations de  
l'avancement du dossier actuel et de la  
date d'information aux Chaumonniers,  
promise lors de la dernière assemblée  
de la SIP du mois d'octobre 2003...

La rédaction

## PAROISSE

**mardi 6 juillet 2004 à 14h30**  
Culte à la Chomette

**dimanche 18 juillet 2004 à 11h15**  
Culte à la Chapelle

**dimanche 15 août 2004 à 11h15**  
Culte à la Chapelle

**mardi 31 août 2004 à 14h30**  
Culte à la Chomette

**dimanche 12 septembre 2004 à 11h15**  
Culte à la Chapelle

**dimanche 17 octobre 2004 à 11h15**  
Culte à la Chapelle

Dans la volée des catéchumènes 2002/2004 il y a eu deux  
Chaumonniers

Amélie Du Bois et Patrick Sandoz

## Décès

Toute notre sympathie aux familles de

Mme Eglantine Dreyer qui résidait à la Chomette, maman de Mme  
Marielle Di Cesare,

Mme Georgette Fuchs née Rey, qui résidait à la Chomette